



IZAR LOREA

**Euskal Herriko Laborantza Ganbararen aldizkaria,
pour une agriculture paysanne et durable au Pays Basque**
www.ehlgbai.org

EDITO



Balore kolektiboak denen bizipide

Izar Lorearen ehungarren alea eskuratzen duzue. Zenbaki borobila, Euskal Herriko Laborantza Ganbararen iraupena erakusten duena, 2020an beteko baititu bere 15 urteak. Eraman lanaren berri emaille dugu Izar Lorea. Aldizkari hunen bidez, laborantza herrikoia

sustatzeko xedea dugu bai eta gure sarea ahal bezainbat hedatzea Euskal Herri mailan eta berdin urrunago ere. Laborari guzietan, herriko etxe, kolektibitate eta diruz laguntzen gaituzten guzietan igorria da. Batzuk zenbaki borobil horiek ospatzen dituzte. Guk, dagun urtebetetzea igurikatuko dugu.

Ber bidetik joanez, 2020an ospatuko dira Euskal Herriko lau sor marken urte betetzeak. Irulegiko arnoak bere 50 garrena, Ezpeletako biperrak 20 garrena, Ossau Iratik bere 40 garrena eta haueri juntatuko da berriki AOP ezaugarria eskuratu duen Kintoa sor marka. Dударик gabe, memento azkarra da bakoitxaren ibilbidea ezagutzeko eta, geroari begira, lurralde huntako dinamika hobetzeko baitezpadakoak diren urratsak finkatzeko.

Sor marka batek, produktu eta egite jakitate batean oinarritzen bada ere, bere indar guziaz urrats kolektiboan eta barge araudietan biltzen du. Aski da ikustea Frantzia mailan. Balio gehigarri gehiena ateratzen duten sor markak araudiak

azkartu dituztenak dira. INAO egiturak, sor marka guzietan kudeatzailea, argi izan da: bide hortatik jarraiki beharko da.

Euskal Herriko lau sor markak begiratzen ditugularik, gehienik aitzinatzen dira araudi sailan progresio batetan direnak. Bere 40 urteak ospatzeko bezperan, Ossau Irati sor marka gibelenetarik dugu, laborari multxo batek 2003an adostu araudiak berriz ikusi nahi baititu. Urrats ezezkor horrek produktibismo sistema batetara lerraraziko gaitu eta mendiguneko etxaldeak galtzaila litaizke. Oraingo kontsumo mundu zabal eta liberal huntan, sor marken beren bermea ekartzen dute. Tresna baliosa da desbideratzeak baztertzeko eta tokiko ekoizpenak imitazio produktuetatik babesteko. Kontsumitzaileek gero eta hobeki ulertzen dute AOP desmarxa baten ondorioak kalitate, ingurumena eta lurraldeari begira. Zentzu hortara komunikatzen segitu behar dugu.

Euskal Herriko irudia aberasten dute gure lau sor marken. Laborarien egiteko manerak arabera izan behar dute. Produktuaren baloraketa eta ondorioz, laborarien irabazia, bide hortatik doaz. Interes indibidualak bazter utzi indar kolektiboari lot gaiten, gure sor marken beren 100 garrena ospa dezaten!

*Beñat Molimos, laboraria
eta Euskal Herriko Laborantza Ganbarako ko-lehendakaria*



S'engager pour promouvoir l'agriculture paysanne

Aujourd'hui l'enjeu est très important pour l'agriculture paysanne. En effet, en tant que jeune installée, je suis convaincue qu'il faille absolument défendre nos terres et promouvoir la production fermière et l'élevage paysan à travers notre métier. Nous sommes régulièrement amenés à nous défendre contre cette volonté ambiante

du « toujours plus gros, toujours plus vite ». Or nous paysannes et paysans, mettons un point d'honneur au respect de nos animaux, de l'environnement et des consommateurs. C'est, en outre, par la qualité des produits issus de nos fermes que nous donnons du sens à notre métier.

J'ai donc décidé de m'unir à Euskal Herriko Laborantza Ganbara pour toutes ces raisons. C'est un partenaire essentiel pour une marche vers la préservation de l'agriculture paysanne et le respect de nos traditions.

Euskal Herriko Laborantza Ganbara mène un travail d'écoute, d'accompagnement et de construction de l'avenir paysan et je les remercie de cet engagement sans faille. C'est un acteur important dans l'orientation que l'on souhaite donner à nos fermes pour les années à venir. Nous travaillons donc ensemble à faire en sorte que l'agriculture paysanne puisse être maintenue et soutenue par les jeunes agriculteurs et les futures générations.

Dès cette rentrée, je vous invite à suivre les journées de l'agroécologie que nous organisons en partenariat avec la FD Cuma 640. Au-delà de la formation technique et des moments de démonstration de matériels, l'évènement offrira des temps de réflexion pour comprendre comment l'agroécologie permet de tendre vers des systèmes alimentaires durables.

*Sabrina Larzabal, productrice fermière
et membre de l'Assemblée Plénière d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara*

Izar Lorea

Directeur de la publication : Maryse Cachenaute
Rédaction : Euskal Herriko Laborantza Ganbara
64220 Ainhice-Mongelos
laborantza.ganbara@ehlgbai.org
www.ehlgbai.org
Tél. : 05 59 37 48 82
ISSN 2116-5815
Impression : Arizmendi - D. Garazi



Baxe Nafarroa mendi guneetako etxaldeetan, mahastigintza eta hazkuntza elgar osatzen dira, Irulegi sormarka eremuko herrietan partikulazki. Irulegiko arnoa 1970az geroztik ekoizten da AOC pean. Kalitatezko ekoizpen hau balio erantsi sortzaile da etxalde ttipietan. Mahastigintzan instalatzea aipatu nahi dugu zenbaki honetan, Betti eta Antton Haristoy Baigorriarren adibidean oinarrituz.

Le système de polyculture élevage caractérise les petites fermes de la montagne basque. Au cœur de la vallée de Baigorry, des exploitations combinent ainsi l'élevage à la production de raisin et de vin sur la quinzaine de communes situées sur la zone d'appellation Iroulégu. L'installation en vigne sur ce secteur, qu'elle se fasse dans le cadre familial ou pas, connaît un engouement grâce à la forte dynamique de cette filière. Cela nécessite un savoir-faire particulier pour être viticulteur ou vigneron.



Betti et Antton Haristoy, frères et associés en GAEC

Betti et Antton Haristoy sont tous les deux installés à Baigorry sur une ferme de 12 hectares de prairies et 4 hectares de vignes classées en AOC Iroulégu.

Betti, double actif, titulaire d'un BTS en viticulture, est installé depuis 2008. Après l'obtention de sa licence professionnelle *Innovation et valorisation des produits alimentaires de terroir* obtenue à Aurillac, son frère Antton se forge son expérience en travaillant comme salarié agricole tant en élevage qu'en vigne, sur des exploitations de communes voisines. En 2018, il rejoint Betti sur la ferme familiale pour ensemble assurer la suite de la ferme de leur oncle Marcel, maintenant retraité.

L'exploitation compte une quinzaine de vaches laitières Brunes des Alpes et Montbéliardes. Le troupeau est conduit exclusivement à l'herbe. Le lait est livré à la coopérative Berria de Macaye.

Les vignes, plantées par leur oncle il y a 40 ans sur la commune d'Iroulégu, comptent trois cépages : Cabernet Franc (Azeria), Cabernet Sauvignon (Azeri Handia) et Tannat (Bordelesa Beltza). Le raisin récolté, qui servira à produire du vin rouge, est transformé au sein de la cave coopérative d'Iroulégu dont ils sont coopérateurs.

Accompagné par les services de Euskal Herriko Laborantza Ganbara lors de son installation, Antton a aussi démarré des travaux de construction d'une étable et d'une salle de transformation. Le jeune paysan projette de transformer une partie du lait de ses vaches pour produire plusieurs variétés de fromage et ainsi créer une valeur ajoutée supplémentaire sur la ferme permettant son installation sans agrandissement.

Les étapes clés de l'installation d'Antton

L'étude de faisabilité ou PDE (Plan de Développement de l'Exploitation) est une des étapes majeures de l'accompagnement au projet d'installation. L'objectif est de partir du diagnostic d'exploitation ou l'état des lieux de la situation actuelle, pour envisager un prévisionnel économique et financier sur 4 années, durée d'engagement du jeune.

La viticulture ou l'art de la patience

Dans des projets d'installation en viticulture, la gestion du temps est un élément essentiel de la réflexion. Cette production nécessite de la patience.

Pour la reprise d'une plantation déjà en production, comme dans le cas d'Antton dont le raisin est vendu à la cave coopérative, il faudra prévoir un fonds de roulement suffisant pour financer les charges d'intrants, de structure et la rémunération des associés sur la période précédant les premiers encaissements. Cela représente environ 18 mois de charges de fonctionnement à assurer.

Ce prévisionnel de trésorerie doit, bien entendu, tenir compte des autres productions sur la ferme. A Iribarnia, la production de lait de vache sera un apport en trésorerie plus rapide. Il est possible, si nécessaire, de prévoir dans le plan de financement du jeune, un prêt dit FR (Fonds de Roulement) remboursable au maximum sur 5 années.

Si le projet d'installation repose principalement sur une nouvelle plantation, plusieurs dispositifs d'installation sont possibles (installation en tant que pluriactif, installation progressive ou principale).

Comment raisonner les 3 à 4 années avant la mise en production, assurer les charges de fonctionnement sur la ferme, les besoins de rémunération du jeune, financer les investissements liés à la plantation ? Les prêts avec remboursements différés peuvent répondre à la spécificité des plantations pérennes.

La conduite technique au service de l'économique

Dans l'accompagnement de la famille Haristoy, le prévisionnel économique et financier de l'atelier vigne a été réfléchi sur la base de la conduite actuelle, des pratiques technico-économiques déjà en place et des résultats dégagés tout en y intégrant les évolutions envisagées.

Les changements de conduite peuvent impacter les charges opérationnelles, les besoins en main d'œuvre ou en mécanisation spécifique, sur le rendement potentiel en raisin et sur son prix moyen de vente.

Le respect du cahier des charges de l'AOC implique quant à lui des critères liés aux conditions de plantation (densité terrasse et densité classique, etc.) et à des modes de production. Les pratiques culturales et les choix qualitatifs ont un impact direct sur la valorisation du raisin (voir grille de paiement du raisin appliqué par la cave coopérative pour la production de raisin AOC Iroulégu).

Notons que certains investissements en matériel spécifique peuvent faire l'objet de subvention type AREA PVE.

Euskal Herriko Laborantza Ganbara aide à questionner le système de production envisagé par le jeune, en fonction de ses objectifs et à vérifier la faisabilité globale du projet : humaine, technique, économique et financière.

Les enjeux juridiques de l'installation d'Antton

Les installations en viticulture nécessitent les mêmes questionnements qu'en polyculture élevage, mais exigent sur certains points des solutions plus rigoureuses, à plus long terme. L'installation d'Antton avec son frère Betti en est un bon exemple.

Comme pour toute constitution de Gaec, ils ont élaboré leurs projets de statuts et de règlement intérieur avec Euskal Herriko Laborantza Ganbara, plusieurs semaines avant la constitution de la société.

Le travail en Gaec impose en principe de se dédier essentiellement aux travaux agricoles et d'en retirer son revenu principal. Betti exerçant un emploi à l'extérieur, il a fallu demander une dérogation qui lui a été accordée puisque qu'il exerce moins de 536 heures par an.

La rédaction du règlement intérieur a des effets préventifs sur les conflits entre associés

Plus ils se questionnent sur comment ils résoudre objectivement une situation de déséquilibre, moins elle sera source de conflit : par exemple quand un associé habite sur place et pas l'autre, quand le conjoint d'un associé travaille sur l'exploitation et pas l'autre, quand un associé travaille à l'extérieur et que l'autre doit travailler pour deux, etc.

Plantations et constructions

Concernant le foncier viticole, les bailleurs leur ont proposé des baux long terme à métayage pour la vigne et à fermage pour les prairies. Il existe aussi des baux de 25 ans et de carrière. En effet, la culture de la vigne nécessite une programmation culturale et un investissement à long terme. Il faut donc que les baux soient d'une durée conséquente. Concernant le métayage, bien qu'il renvoie historiquement à une période de domination par les propriétaires, il perdure en viticulture, au Pays Basque comme ailleurs, car il permet au métayer de payer son loyer en fonction de sa récolte, particulièrement exposée aux aléas climatiques. Les années de perte de récolte ou parce que la vigne trop jeune ne produit pas, aucun loyer n'est dû. Afin de préserver les intérêts du métayer, la part de récolte due est plafonnée par la loi.

En viticulture encore plus qu'en polyculture élevage, un état des lieux est indispensable, pour garder une trace de l'état de la vigne : cépage, nombre de pieds à l'hectare, état des terrasses... Les nouvelles plantations réalisées par le métayer ou le fermier donnent droit à une indemnisation en fin de contrat, qui peut être onéreuse. Mieux vaut être vigilant, dès l'installation puis au cours du bail, pour respecter les bonnes procédures ouvrant droit à cette indemnité.

Dans le cas d'Antton et Betti se posait aussi la question de la construction d'un bâtiment. Si l'étable avait été construite sur des terres louées, le propriétaire aurait dû les indemniser pour "amélioration au fermier sortant", en fin de contrat. Ils ont préféré acquérir le terrain nu avant de démarrer les travaux, pour construire chez eux. Comme le propriétaire était leur oncle, il leur a consenti une donation, exonérée de droit de donation entre oncle et neveu jusqu'à 7 967 € (taxée à 55 % au-delà).

Eviter de construire sur le sol d'autrui



Coopérative

Lorsqu'un paysan vend, loue ou prête ses terres et qu'il est associé coopérateur, la loi lui impose de proposer ses parts de coopérative à son repreneur. Si celui-ci les refuse, elles seront remboursées au cédant par la coopérative à la fin de sa durée d'engagement. S'il accepte de les acquérir, il les achètera directement au cédant après avoir été agréé par la coopérative. Dans les coopératives de collecte de lait par exemple, se pose également la question de la proportionnalité des parts reprises par rapport aux volumes projetés. Une transformation à la ferme réduit le nombre de parts à reprendre.

Afin de préserver la continuité de l'activité de la coopérative, ou à défaut, le droit au remboursement du cédant, il faut formaliser le choix du repreneur. Le service juridique d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara vous accompagne dans ces réflexions et vous aide à évaluer les conséquences à long terme de vos choix.

Quelles aides PAC en viticulture ?

L'aide de base appelée aide dé耦plée

Les nouveaux installés (jeune agriculteur ou non) peuvent demander à la réserve nationale l'attribution d'une aide de base dans les 5 ans qui suivent leur installation, soit 240,26 €/ha correspondant à 115 € de DPB, 78,40 € de paiement vert et 46,85 € de paiement redistributif pour les 52 premiers hectares.

Les vignes implantées avant le 15 mai 2013, ayant bénéficié par ailleurs d'aides agricoles, ne peuvent pas être dotées en DPB.

L'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) végétales

Au-delà d'un hectare admissible en culture, dont la récolte est commercialisée, en territoire de montagne ou de haute montagne, les 35 €/ha d'ICHN végétale sont versés pour les 25 premiers hectares de surfaces cultivées éligibles. Au-delà, ce montant est diminué de 1/3 dans la limite de 50 hectares primés au total.

L'aide à l'agriculture biologique

L'aide à la conversion de 350 €/ha s'étale sur une période de 5 ans. L'aide au maintien s'étale sur la même période et s'élève à 150 €/ha.

Le crédit d'impôt agriculture biologique de 3500 € est ouvert à condition que 40 % des recettes proviennent de l'agriculture biologique. Les exploitations n'en bénéficient que si le montant résultant de la somme de ses aides PAC et de ce crédit d'impôt n'excède pas 4000 € par an.

CARTE D'IDENTITÉ DE L'AOP IROULEGUY

- 240 hectares plantés sous l'appellation Iroulégu
- Un vignoble de montagne caractérisé par ses terrasses
- 15 communes de Basse-Navarre classées en appellation Iroulégu
- 12 producteurs indépendants et 1 cave coopérative
- Obtention de l'AOC en 1970, de l'AOP en 2013
- Un cahier des charges
- Un syndicat de défense dynamique, créé en 1945
- 36 % des surfaces de l'appellation en conversion ou certifiés en agriculture biologique
- 3 couleurs de vins : rouge, rosé et blanc sec



L'état des lieux préserve le droit à l'indemnité au fermier sortant.



2019/09/17 & 19, LES JOURNÉES DE L'AGROÉCOLOGIE

Euskal Herriko Laborantza Ganbara et la FD CUMA 640 organisent cette rentrée les **jours de l'agroécologie** qui permettront aux paysans et futurs paysans, qu'ils soient céréaliers, éleveurs en zone piémont ou de montagne, de découvrir des techniques innovantes pour tendre vers une agriculture paysanne.



› Mardi 17 septembre 2019, LES GRANDES CULTURES 9h30, Béhasque, parcelle de la famille Claverie

9h30-13h : L'agriculture de conservation des sols

- Visite d'essais
- Conférence : l'agriculture de conservation des sols, les techniques culturales simplifiées (TCS), la santé du sol, l'usage du glyphosate, animée par **Christian Abadie** et **Alfred Gässler**.

14h - 18h : Couverts végétaux

- Visite plateforme d'essais avec l'intervention d'**Alfred Gässler** et **Yannick Duprat**.
- Démonstration de semis, triage

Autonomie protéique

- Démonstrations et présentations : presse à tourteaux (Nouste Ekilili), toasteur soja (Cuma 640) et fabrication d'aliment à la ferme.

Toute la journée : exposition de matériel agricole.

Possibilité de se restaurer sur place (boissons et sandwiches)

› Jeudi 19 septembre 2019, LES PRAIRIES

14 h, Ainhice-Mongelos, prairies de Xabi Lopepe

14h- 18 h : Gestion des prairies

- Comment gérer la présence de menthes, orties, rumex et autre plantes indicatrices ? Aération des prairies, hersage, choix des semences, compostage
- Le pâturage tournant dynamique avec l'intervention de **Xavier Barat** (InnovEco2)
- Gestion des bordures et des berges avec **Alexandre Ribes** (responsable rivière au sein de la CAPB)

Gestion des landes

- Maintien des milieux ouverts par le broyage, l'écobuage et le pâturage. Présentation du projet LIFE et de Natura 2000
- Exposition de matériel et démonstration : sursemis, matériels de mécamontagne (broyeurs métrac, faucheuses, motofaucheuses...)

Contacts : Manue Bonus (EHLG), 07 82 47 15 24
Julien Noguez (FD Cuma 640), 06 84 31 06 51

› Mardi 10 septembre 2019, Journée AGR'EAU, à Bergouey Viellenave :
Démonstration de destruction et de semis de couverts. Visite d'essais.

Fondamentaux de conduite de l'élevage ovin pour les nouveaux installés

Les sessions de formation à destination des jeunes éleveurs installés ou en cours d'installation en ovin lait, animées par **Jean-Luc Boucheron** reprennent cet automne. Elles s'échelonnent tout au long de la campagne, avec 4 temps collectifs et une visite individuelle. L'occasion pour celles et ceux qui démarrent leur activité d'échanger entre eux, de conforter leurs connaissances et de bénéficier de conseils en élevage.

Inscription : Clémentine Rolland, Marina Deysine, 05 59 37 18 82

2019/09/05, Vérifier et améliorer l'équilibre de mes rations

Formation Vivea **jeudi 5 septembre 2019** pour prendre en main le logiciel mis au point par Euskal Herriko Laborantza Ganbara qui aidera les éleveurs de ruminants à vérifier l'équilibre de leurs rations ou bien en créer de nouvelles en fonction des aliments présents sur la ferme. Se munir d'un ordinateur portable et d'une clé USB.



Inscription : Clémentine Rolland, 05 59 37 18 82

Cafés transmission en Basse-Navarre

Dans le cadre de sa démarche d'accompagnement à la transmission des fermes, Euskal Herriko Laborantza Ganbara organise 4 cafés transmission :

- **Jeudi 12 septembre**, bar Alfaro, Aldudes, 20 h
- **Lundi 23 septembre**, salle communale, Gabat, 20 h
- **Jeudi 26 septembre**, mairie, La Bastide Clairence, 20 h
- **Lundi 30 septembre**, Lutxiborda, Saint-Jean-le-Vieux, 20 h

Si vous devez cesser votre activité dans les prochaines années, souhaitez transmettre votre ferme, souhaitez vous installer ou si vous vous posez des questions vous êtes les bienvenus.e.s !

Contact : Maël Béril-Heim, 05 59 37 18 82, mael@ehlgbai.org

2019/09/12 Un lien qui nous élève, 20h30, Le Royal, Biarritz



Jeudi 12 septembre 2019, projection du film *Un lien qui nous élève* au cinéma le Royal de Biarritz, en présence du réalisateur **Oliver Dickinson** et de membres de l'association Lurrama. *Alors que l'industrialisation a surtout donné à l'élevage français la forme de porcheries-usines, de stabulations surpeuplées, voire de fermes entièrement robotisées, Laure, Nicolas, Annabelle et d'autres éleveurs choisissent une voie différente pour offrir une existence plus digne à leurs animaux, du début à la fin.* Ce documentaire vous aidera à comprendre l'élevage paysan.

2019/09/23, Contrôle Gaec, 9 h30, Ainhice-Mongelos

La DDTM commence les contrôles cet automne. Chaque Gaec sera contrôlé au moins une fois tous les 4 ans. Quels points sont contrôlés ? Comment remplir le formulaire de contrôle ? Que risquez-vous ? Formation juridique Vivea **lundi 23 septembre** animée par Nadia BENEESTEUAU.



Inscription : Nadia Benesteau, nadia@ehlgbai.org

2019/09/25, S'initier au séchage en grange, 9h30, Ainhice-Mongelos

Mercredi 25 septembre formation Vivea d'initiation au séchage en grange dédiée aux nouveaux projets. L'animateur **Yann CHARRIER** abordera plusieurs questions techniques et économiques pour comprendre le fonctionnement de ce système, les pratiques culturelles et techniques clés pour sa réussite, les coûts liés à cet investissement et également l'intérêt de sa mise en place sur nos fermes. Un cas concret d'installation de séchage en grange au Pays Basque sera analysé.



Inscription : Manue Bonus, Marina Deysine, 05 59 37 18 82

École paysanne, par ELB Gazte, Ainhice-Mongelos

ELB Gazte organise dès la rentrée un cycle de formation nommé **école paysanne** afin de donner du sens aux valeurs du projet politique et syndical basé sur l'agriculture paysanne :

- **Lundi 02/09** : histoire de la Confédération Paysanne et d'ELB
- **Vendredi 20/09** : histoire de la PAC et réforme en cours
- **Lundi 07/10** : diagnostic agriculture paysanne
- **Vendredi 25/10 et lundi 04/11** : expression écrite et orale
- **Vendredi 22/11** : missions d'un syndicat et son fonctionnement
- **Lundi 02/12** : échanges sur le décalage entre monde agricole et citoyens

Formation ouverte à tous les paysan-ne-s et aux porteurs-ses de projets.

Inscription : ELB, 05 59 37 18 82